



Eau

« De toutes les crises d'origine sociale ou naturelle auxquelles notre humanité est confrontée, la crise de l'eau est celle qui touche à notre survie et à celle de notre planète, la Terre.¹ » - Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

L'eau est l'un des moteurs du développement durable, elle est indispensable à tous les organismes et écosystèmes vivants, à la santé de l'homme, à la production alimentaire, au développement social et économique. Mais la pollution, l'augmentation de la population, la surconsommation, les changements climatiques et la mauvaise gestion de l'eau sont en voie de réduire la quantité et la qualité de l'eau disponible. Si la tendance actuelle persiste, deux personnes sur trois souffriront d'ici 2025 d'une pénurie d'eau pouvant être modérée ou bien grave. Anticipant sur le Sommet mondial de 2002 pour le développement durable (SMDD), le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, avait proposé l'Initiative WEHAB qui désignait (selon leurs initiales en anglais) l'eau et son assainissement, l'énergie, la santé, l'agriculture et la biodiversité - avec la gestion des écosystèmes - comme les cinq domaines particuliers où des résultats concrets étaient aussi essentiels que réalisables². La volonté politique, l'éducation et l'action au niveau des communautés devront être les garants de la préservation et de l'utilisation de l'eau selon des modes plus viables.

Une eau potable saine et des installations sanitaires

En l'absence d'une eau potable salubre et d'installations sanitaires la population ne peut mener une vie saine et productive. Plus d'un milliard de personnes n'a pas accès à une eau potable salubre et plus du double ne dispose pas d'installations sanitaires³. Cette situation met leur vie en danger - dans les pays en développement plus de deux millions de personnes, en majorité des enfants, meurent chaque année de maladies dues au manque d'eau potable salubre, d'installations sanitaires et aux affections véhiculées par l'eau⁴. La pénurie d'eau est liée au problème des disparités entre hommes et femmes. Dans de nombreuses cultures ce sont surtout les femmes qui sont chargées de l'approvisionnement en eau et qui participent le moins à la production économique. Les petites filles sont même souvent retirées de l'école pour aider aux tâches ménagères ou soigner les malades - ce qui aboutit à abaisser le niveau d'alphabétisation, à réduire la qualité de la vie et les ressources économiques⁵.

L'eau pour l'alimentation et le développement rural

L'eau est indispensable pour la production agricole et le développement rural, pour améliorer la sécurité alimentaire, assurer le bien-être des hommes et garantir les moyens de gagner leur vie. La majeure partie de l'eau douce - 70 % à l'échelle mondiale - est consacrée à l'agriculture. Or les systèmes d'irrigation sont le plus souvent hautement inefficaces : 60 % de l'eau sont gaspillés par évaporation ou retour aux nappes souterraines ou aux cours d'eau⁶. Si l'eau ainsi perdue n'est pas correctement gérée, elle peut provoquer de nouveaux risques pour l'environnement et la santé, comme la diminution des rendements agricoles et la perte de terres agricoles par imprégnation excessive et stagnation, cause de paludisme et autres maladies transmises par l'eau.

La pêche - et avec elle la pisciculture et l'aquaculture - est aussi une importante source d'aliments et crée de nombreux emplois. Cependant les stocks mondiaux de poisson sont menacés par la surpêche, la perte et la détérioration des habitats. Pour satisfaire les besoins alimentaires et économiques tout en préservant les écosystèmes aquatiques, les pêcheries doivent être gérées de façon à optimiser la productivité des organismes comestibles d'une manière compatible avec la viabilité de l'environnement. Cela passe par la préservation de la qualité et de la quantité de l'eau, ainsi que par la protection ou la réhabilitation des aires de reproduction.

¹ « UN Report Warns of Diminishing Water », *Washington Post*, 6 mars 2003.

² Secrétaire général des Nations Unies, « Vers un avenir durable » 14/05/2002.

³ Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), Rapport mondial 2003 sur la mise en valeur des ressources en eau.

⁴ OMS-UNICEF, Global Water Supply and Sanitation Assessment (Genève : OMS-UNICEF, 2000).

⁵ ONU-WWAP, Rapport 2003 sur la mise en valeur des ressources en eau.

⁶ Groupe de travail du WEHAB, Cadre d'action pour l'eau et l'assainissement, ONU Genève, 2002.

Prévention de la pollution de l'eau

La pollution réduit, elle aussi, la disponibilité des ressources en eau. Tous les jours quelque deux millions de tonnes de déchets industriels, humains et agricoles sont rejetés dans les eaux. Les pauvres sont les plus nombreux à en souffrir car la moitié de la population des pays en développement sont exposés à des sources d'eaux polluées⁷. Ces proportions sont encore susceptibles d'augmenter dans la mesure où la population s'accroît et se déplace à la recherche, pour elle-même et ses bêtes, d'une eau raréfiée, de meilleurs moyens d'existence et de ressources alimentaires. D'ici 2025 il est possible que les trois quarts de la population mondiale soit établie à moins de 100 km de la mer, ce qui soumettra les écosystèmes côtiers à une pression considérable. La pollution affecte également la santé des humains, des végétaux et des bêtes sauvages ; elle détruit les terres humides et d'autres écosystèmes. Il faut soutenir davantage la surveillance continue, les mesures d'impact sur l'environnement, les normes de traitement des eaux usées et l'adoption de dispositions juridiques afin de prévenir la pollution.

Réduction des catastrophes et gestion des risques

Lorsque l'environnement est atteint, les risques de catastrophes naturelles s'accroissent, les inondations deviennent plus fréquentes là où le déboisement et l'érosion du sol ne permettent plus à la nature de freiner l'écoulement de l'eau, la sécheresse sévit lorsque les terres humides ont été drainées et le sol défriché. Entre 1991 et 2000 plus de 665 000 personnes sont mortes à la suite de catastrophes naturelles, dont 90 % étaient en rapport avec l'eau. Quatre-vingt-dix-sept pour cent de ces morts sont intervenues dans des pays en développement, et parmi elles, le plus grand nombre de victimes se trouve chez les pauvres, les personnes âgées, les femmes et les enfants⁸. L'investissement dans des politiques de réduction des risques et le redéploiement des ressources vers la prévention devraient permettre de faire d'importantes économies et de réduire le nombre de victimes.

Engagements internationaux

Les conférences internationales et les engagements pris en ces occasions au cours des dernières décennies ont mis en lumière les menaces que la pénurie d'eau fait peser sur la santé de l'homme, sur le développement économique et la qualité de l'environnement. La communauté internationale s'est engagée à travers les objectifs de développement du Millénaire et durant le SMDD de 2002 à réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à une eau potable salubre et à des installations sanitaires minimales d'ici 2015. Des engagements supplémentaires concernant la préservation et l'utilisation de l'eau ont été inclus dans le Plan de mise en œuvre du SMDD de 2002 sous forme d'efforts pour :

- Élaborer d'ici 2005 des plans de gestion intégrée des ressources en eau et d'utilisation efficace de l'eau ;
- Améliorer la production agricole dans le sens de la durabilité et de la sécurité alimentaire ;
- Freiner la détérioration de la ressource, sa pollution et son gaspillage ; et
- Soutenir les dispositifs de gestion des catastrophes naturelles, en particulier les systèmes d'observation, d'alerte précoce, d'évaluation, de prévention et les capacités d'intervention, de réaction et de sauvetage, entre autres.

En outre, par sa Résolution 55/196 l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2003 Année internationale de l'eau douce afin de donner plus de visibilité à la nécessité d'utiliser, de gérer et de protéger les ressources en eau douce dans une optique de viabilité. Elle a désigné l'UNESCO et le Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales comme organes responsables pour promouvoir l'Année. À l'occasion du 3^{ème} Forum mondial de l'eau des 22 et 23 mars 2003, les gouvernements, les Organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé s'appuyant sur les résultats des récentes conférences et sur l'Initiative WEHAB du Secrétaire général des Nations Unies ont contracté plus de 100 engagements nouveaux concernant l'eau. *Le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau* - examen périodique et complet de l'état des ressources mondiales en eau douce, coordonné par l'UNESCO au nom des vingt trois agences des Nations Unies traitant de questions relatives à l'eau - a été officiellement lancé au cours du Forum.

Rôle de l'UNESCO : l'eau et l'Éducation pour le développement durable

Il est établi que l'éducation relative à l'eau présente le meilleur angle d'attaque pour instaurer une éthique nouvelle dans la gouvernance de l'eau. L'Éducation pour le développement durable (EDD) s'emploie à sensibiliser les esprits aux effets bénéfiques et nocifs des activités de l'homme sur le cycle de l'eau, afin que la population évite de porter atteinte à la qualité de l'eau et d'en faire un usage contraire à sa durabilité. L'Éducation pour le développement durable se charge aussi de faire connaître les pratiques et les savoir-faire autochtones existants et de faire partager les approches innovantes et les meilleures pratiques qui sont pertinentes dans les conditions locales. L'Année internationale de l'eau douce 2003, le Programme

⁷ ONU-WWAP, Rapport mondial 2003 :10 sur la mise en valeur des ressources en eau

⁸ *Ibid.*

hydrologique international (PHI), le rapport récemment publié du Programme d'évaluation des ressources mondiales en eau, et la Commission océanographique intergouvernementale (COI) sont des exemples des nombreux programmes auxquels l'UNESCO participe et qui produisent du matériel utile aux éducateurs du secteur formel et non formel en matière d'**Éducation pour le développement durable**. D'autres travaux sont en préparation car l'UNESCO vient d'approuver l'élaboration d'un programme éducatif consacré à l'utilisation durable des ressources en eau douce. La création récente de l'Institut UNESCO-IHE de Delft, aux Pays-Bas, pour l'éducation relative à l'eau, a grandement renforcé les capacités de l'UNESCO dans ce domaine.

L'UNESCO assume une double responsabilité en matière d'**Éducation pour le développement durable**. En premier lieu en tant que chef de file pour son application : accélérer les réformes de l'éducation et coordonner les activités des multiples parties prenantes pour appliquer l'**Éducation pour le développement durable** à l'échelle internationale, régionale et nationale. En second lieu, l'UNESCO est en même temps l'organe responsable de la promotion de la Décennie de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014). Pour satisfaire les besoins en eau de l'environnement et de l'homme, il faudra déployer des efforts soutenus afin d'étendre l'accès aux ressources en eau et aux installations sanitaires et pour réorienter la planification et la gestion des ressources en eau vers le développement durable. La Décennie offre à l'UNESCO et à ses partenaires l'occasion de travailler ensemble sur les problèmes de l'eau, de partager leurs ressources éducatives et de coordonner la formation et le développement des ressources humaines pour une gestion durable de l'eau à l'avenir.

* * * *

<p><i>Section de l'Éducation pour le Développement Durable (ED/PEQ/ESD)</i> <i>Division pour la Promotion de la Qualité de l'Éducation, UNESCO, 7 Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France</i> <i>fax: 33 1 45 68 56 35 -- email: esddecade@unesco.org -- web: www.unesco.org/education/desd</i></p>
